

ABONNEMENT.

ABONNEMENT :	
Un an . . . . .	30 fr.
Six mois . . . . .	16
Trois mois . . . . .	8
FRANCIS :	
Un an . . . . .	35 fr.
Six mois . . . . .	18
Trois mois . . . . .	10

On s'abonne :

A SAUMUR,  
Chez tous les Libraires ;

A PARIS,  
Chez DONGREL et BULLIER,  
Place de la Bourse, 33 ;  
A. EWIG,  
Rue Talbot, 10.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . .	30 c.
Réclamés . . . . .	30
Faits divers . . . . .	75

RÉSERVES SONT FAITES  
Du droit de refuser la publication  
des insertions reçues et même payées,  
sauf restitution dans ce dernier cas ;  
Et du droit de modifier la rédaction  
des annonces.

Les articles communiqués  
doivent être remis au bureau  
du journal la veille de la repro-  
duction, avant midi.  
Les manuscrits déposés ne  
sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,  
Chez M. HAVAS-LAFFITE et Co,  
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-  
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-  
bres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

7 Février 1878.

### LA DÉMISSION DU MARÉCHAL.

Il ne faut pas se dissimuler que la situa-  
tion du conflit entre les trois pouvoirs est  
devenue très-grave.

On se rappelle que le Maréchal ne s'est  
résigné à sacrifier les fonctionnaires qui l'a-  
vaient soutenu, à s'éloigner des conserva-  
teurs qui avaient en lui une confiance illimi-  
tée et à se jeter dans les bras des gauches  
que pour assurer le vote intégral du bud-  
get et pour sauver ainsi la France de toutes  
les conséquences d'une situation révolution-  
naire.

Le Maréchal n'a consenti à charger M. Du-  
faure de former un ministère et ne lui a  
donné sa procuration complète que sur la  
promesse formelle que lui faisait M. Du-  
faure de faire voter promptement le budget.

En effet, si le choix du ministère Dufaure,  
Léon Say et de Marcère, si le bouleverse-  
ment général de l'administration, si le sacrifi-  
ce de tous les amis du Maréchal, si le licen-  
ciement de l'armée des conservateurs n'a-  
vaient pas pour compensation et pour résul-  
tat le vote immédiat du budget, le chef de  
l'Etat serait tombé dans un odieux traque-  
nard et se trouverait désarmé et prisonnier,  
à la merci d'héritiers collatéraux qui atten-  
dent sa succession.

Il se trouverait affaibli et presque isolé de-  
vant la même difficulté, devant le même pé-  
ril qui lui avaient fait compromettre une  
partie de son honneur, les trois quarts de  
sa popularité, les neuf dixièmes de son au-  
torité.

Pour demander compte des promesses  
violées, pour reprendre la position abandon-  
née, pour rappeler à lui les conservateurs  
qu'il avait licenciés, pour retrouver le con-  
cours des fonctionnaires sacrifiés, il faudrait  
un élan extraordinaire de courage, une ré-

solution énergique, un effort désespéré sans  
autres limites dans les moyens que celles  
assignées au cas de légitime défense et avec  
l'emploi de toutes les ressources qu'autori-  
sent la guerre et la nécessité de vaincre ou de  
périr.

En se confiant aux révolutionnaires, le  
Maréchal aurait dû s'attendre à tout ; il au-  
rait dû savoir que, de ce côté, il n'y a rien de  
sacré dans un engagement et que la fin justi-  
fie les moyens.

Il aurait dû savoir qu'il ne lui serait point  
tenu compte de ses concessions et de ses sacri-  
fices, et que chaque concession nouvelle  
n'aurait pour résultat que d'augmenter les  
exigences.

Voici sommairement les principales péripé-  
ties du commencement de la crise, qui ne  
peut guère se dénouer que par la dissolu-  
tion de la Chambre basse ou par la démis-  
sion du Maréchal, à moins que la Chambre  
exécute les promesses faites en son nom par  
M. Dufaure :

Samedi matin, dans le conseil des minis-  
tres qu'il présidait, le Maréchal, inquiet du  
retard apporté au vote du budget et du ré-  
gime de proscription appliqué à toute l'ad-  
ministration française et pratiqué même au  
Parlement, avait refusé de signer trois décrets  
qu'il présentait les ministres, et leur  
avait dit qu'il attendrait, pour donner cette  
signature, l'exécution des promesses qui lui  
avaient été faites au sujet du budget.

Deux ministres, inquiets ou irrités de  
cette résistance inattendue du Maréchal, ont  
communiqué leurs doutes ou leur mécontente-  
ment à leurs amis.

Le Comité de Salut public, que l'on disait  
dissous, s'est réuni, et il a été décidé que l'on  
ajournerait le vote du budget et que l'on  
maintiendrait le Pouvoir exécutif au régime  
des douzièmes provisoires.

C'est dans ce but, ainsi que nous l'avons  
dit dès le jour même, que M. Brisson a été  
chargé samedi par le chef des Dix-Huit de  
faire voter la priorité pour les séances où la  
Chambre siège en tribunal plus ou moins  
révolutionnaire.

Dans la soirée de samedi, le Maréchal, en

conférence avec un homme d'Etat, a montré  
une vive irritation de la décision prise par la  
Chambre pour l'ajournement du budget.

C'était, disait-il, manquer envers lui à  
tous les engagements pris. On l'avait trompé,  
IL EN AVAIT ASSEZ. Tous les sacrifices qu'il  
s'était résigné à faire pour son pays étaient  
inutiles ; il était résolu à s'en aller si la ma-  
jorité du Sénat ne lui donnait pas le moyen de  
mettre fin à une situation si funeste pour la  
France à tous les points de vue.

Malgré toutes les instances qui lui étaient  
faites, le Maréchal a persisté dans sa ma-  
nière de juger la violation des promesses  
qui lui avaient été faites : l'opinion publique  
comprendrait certainement sa résolution par  
suite des agissements de la Chambre, et il  
saurait laisser à qui de droit la responsabi-  
lité des conséquences de sa retraite.

Il savait, d'ailleurs, qu'on ne le ménageait  
dans les gauches que dans la crainte de  
compromettre l'Exposition, et de voir les  
étrangers refuser d'y concourir par suite de  
l'agitation que pouvait causer le choix d'un  
nouveau Président.

Le Maréchal aurait pu ajouter que les  
gauches étaient bien résolues à le renverser  
après l'Exposition, et qu'elles auraient déjà  
tenté ce coup d'Etat parlementaire si elles  
ne redoutaient la responsabilité de l'avorte-  
ment de ces grandes assises industrielles.

Elles savent bien que l'annonce de l'ou-  
verture du congrès des deux Chambres, qui ne  
ressemble en rien au CONGRÈS DE LA PAIX en-  
tre les souverains d'Europe, mais qui de-  
viendrait le CONGRÈS DE LA GUERRE CIVILE en-  
tre les souverains de la France, provoquerait  
en Europe les plus vives défiances et  
arrêterait instantanément tous les préparatifs  
des exposants et des visiteurs.

Elles comprennent combien cet insuccès de  
l'Exposition pourrait être funeste à leur in-  
fluence dans le pays.

Après avoir fait payer à la France plus  
de cinq milliards et la perte d'au moins une  
province à leur avènement du 4 septembre,  
il serait peut-être dangereux de faire ache-  
ter leur maintien au pouvoir par deux ou  
trois milliards de perte dans le commerce,

dans l'industrie, dans l'affluence des étran-  
gers, à la suite de l'avortement de l'Exposi-  
tion.

Aussi les gauches hésitent-elles entre ce  
péril et la crainte qu'elles éprouvent de ne  
pouvoir, après le vote du budget, disposer  
en toute liberté de la procuration et de la si-  
gnature du Maréchal.

Mais reprenons notre récit.

Dimanche matin, les ministres, assez  
émus des plaintes du Maréchal et de son re-  
fus momentané des trois décrets, se sont  
réunis chez M. Dufaure.

Mais ils n'ont pas trouvé, chez le prési-  
dent du conseil, les dispositions qu'ils au-  
raient désirées.

M. Dufaure n'est pas l'homme-lige du  
Comité de Salut public ; il n'entend pas être  
considéré comme un ministre à tout faire,  
et il préfère avoir pour maître sa conscience  
que M. Gambetta. Sa conscience n'est pas  
en caoutchouc, comme la peau qui couvre  
certains portefeuilles dans ces temps de  
mode républicaine et d'agitation révolution-  
naire.

M. Dufaure n'a pas oublié les engage-  
ments qu'il a pris au sujet du budget vis-à-  
vis du chef de l'Etat, et il voudra remplir ses  
engagements. Aussi n'a-t-il point caché à ses  
collègues combien il était mécontent de la  
décision prise samedi à la Chambre, ajou-  
tant qu'il regrettait de ne point s'être trouvé  
présent au moment de la proposition Bris-  
son.

À la suite de ce conseil des ministres, les  
chefs des gauches, prévenus par M. de Mar-  
cère, se sont réunis à la hâte, dans l'après-  
midi du dimanche, avec quelques-uns de  
leurs collègues, et, après avoir examiné les  
éventualités de la crise ministérielle et d'une  
crise plus grave encore, il a été résolu que  
l'on maintiendrait le vote de samedi, mais  
l'on verra que cette résolution, si absolue  
dimanche, s'est un peu modifiée depuis.

Les ministres se sont réunis lundi, sous la  
présidence du Maréchal ; et, dans ce conseil,  
on s'est occupé exclusivement des questions  
relatives au vote du budget et à la démission  
du Maréchal.

### Feuilleton de l'Écho Saumurois.

#### MONSIEUR PIERRE.

(Suite.)

Rouvière pensa, en voyant M. Alexandre, que  
les acteurs devaient être les gens les mieux par-  
tagés qui fussent ici-bas.

— Vous êtes donc bien content de votre sort ?  
demanda-t-il un jour au voisin d'Antoine.

— Pardieu ! il faudrait être difficile pour s'en  
plaindre.

— Vous n'avez point beaucoup de travail ?

— Qui, moi ?... Mais je n'ai rien à faire, cher  
ami, absolument rien... C'est là l'agrément d'être  
artiste dramatique ; on fait son état... en s'amu-  
sant.

— Voilà un métier excellent, pensa Pierre.

— Est-ce difficile de devenir acteur ?

— La chose du monde la plus simple... Il suffit  
de savoir lire et écrire, d'avoir un peu de mémoire,  
un peu de physique, un peu d'intelligence, un peu  
de bonne volonté ; enfin ce que tout le monde a.

— Cela me conviendrait tout à fait, murmura  
l'apprenti.

— Et gagne-t-on beaucoup ?

— Comment, si l'on gagne !... des millions,  
cher ami... Voyez Le Kain, Talma, mademoiselle  
Mars.

— Décidément je suis né pour être comédien,  
dit tout haut Rouvière.

M. Alexandre recula de trois pas.

— Parlez-vous sérieusement, monsieur Pierre ?

— Très-sérieusement.

— C'est une inspiration du génie, jeune homme !  
Vous êtes instruit, joli garçon ; vous ferez votre  
chemin, c'est moi qui vous en répons.

Puis, prenant une pose noble, et croisant les bras  
sur sa poitrine :

— Ah ! vous voulez être comédien... Mais vous  
ne vous doutez pas encore des jouissances que pro-  
cure notre profession !... Songez, monsieur  
Pierre... paraître en public sous de magnifiques  
vêtements, faire pleurer les femmes ; entendre  
des bravos s'élever de toutes parts à votre seule  
apparition en scène... Quelle joie et quelle  
gloire !...

En parlant ainsi, M. Alexandre avait l'air de  
s'attendrir sur lui-même ; il croyait avoir joui quel-  
quefois d'un pareil triomphe.

— Mais comment faire pour débiter ? demanda  
Rouvière.

— Ne vous inquiétez de rien ; je me charge  
de cela.

### III.

Le lendemain, en effet, M. Alexandre conduisit  
Pierre au directeur de son théâtre.

Celui-ci fut assez content de la tournure du  
jeune homme et consentit à l'essayer.

On allait monter une pièce nouvelle ; un rôle  
de quelque importance fut confié à Rouvière, qui  
eut ordre de se rendre exactement aux répétitions.

Ce fut pour lui un premier désenchantement.

Il n'avait jamais réfléchi au travail qu'exige la  
représentation d'une pièce de théâtre ; il fut ef-  
frayé de la multiplicité des précautions qu'il fallait  
prendre, des détails qu'on devait surveiller.

Il avait cru jusqu'alors, comme la foule, qu'il  
suffisait à l'acteur de savoir par cœur un rôle, et  
le déclamer selon l'inspiration du moment ; mais  
lorsqu'il vit que chaque geste, chaque in-  
flexion de voix, chaque mouvement était longue-  
ment étudié, son enthousiasme pour la profession  
de M. Alexandre se refroidit singulièrement.

Les répétitions lui prenaient d'ailleurs la meil-  
leure part de ses journées, et il acquit la certi-  
tude que ces prétendus oisifs qui *faisaient leur état*  
en s'amusant travaillaient quinze heures sur ving-  
quatre.

Cette découverte l'eût probablement décidé à  
se retirer sur le champ s'il n'eût été retenu par la  
vanité. L'espoir de paraître en public sous des  
habits de prince le séduisait.

Puis, l'engagement qu'il avait pris avec le direc-  
teur était formel, et laissait son renvoi ou sa con-  
servation à la volonté de celui-ci.

Pierre avait appris son rôle mot pour mot, mais  
sa paresse habituelle l'avait empêché d'en étudier  
les effets.

Le directeur qui avait été frappé de la langueur  
monotone de son débit, en dit quelques mots ; mais  
M. Alexandre avait répondu que tout cela s'échauf-  
ferait à l'umière des quinquets, et que les acteurs  
d'un vrai talent ne se sentaient que devant le  
public.

Pendant Pierre avait abandonné son maître de  
musique depuis les premières répétitions.

Il ne pouvait en effet se destiner en même temps  
à deux professions, et nous avons dit combien celle  
du théâtre lui avait plu après sa conversation avec  
M. Alexandre.

Le quincailleur ignorait ce nouveau changement,  
car le jeune homme, craignant sa colère, ne comp-  
tait lui en parler qu'après son succès.

Enfin le jour de la première représentation ar-  
riva : Rouvière, qui avait passé une partie du jour  
au théâtre, se présenta chez son oncle pour dîner,  
mais il trouva le marchand occupé à lire une lettre  
qui semblait l'irriter beaucoup.

— D'où viens-tu ? dit-il brusquement dès qu'il  
aperçut son neveu.

Le besoin d'échapper aux réprimandes avait

A la suite du conseil, MM. Léon Say et de Marcère sont montés, à une heure, dans leur wagon réservé, attendant M. Dufaure avec une impatience fébrile; mais, voyant qu'il n'arrivait pas, ils sont descendus de leur wagon.

Ce n'est qu'au train suivant qu'ils ont été rejoints par M. Dufaure, et qu'ils sont partis avec lui pour Versailles.

Sans avoir assisté aux conversations échangées entre les ministres dans le wagon, nous nous croyons autorisé à dire qu'il s'est agi de la possibilité de faire revenir la Chambre sur la décision de samedi.

En arrivant à Versailles sous l'empire de cette préoccupation, les ministres se sont enfermés dans le salon qui leur est affecté, et les négociations ont commencé avec les chefs des gauches.

M. de Marcère, ambassadeur extraordinaire des ministres vers les consuls et le dictateur des gauches, a déployé toutes les ressources de son éloquence pour obtenir quelque concession, quelque apparence d'un retour sur la décision de samedi.

Il a fait valoir le danger de pousser à bout le Maréchal avant l'Exposition, d'obliger peut-être M. Dufaure à se retirer, de provoquer ainsi la chute du ministère et peut-être la formation d'un ministère tory, sans doute plus énergique qu'on ne le voudrait et qu'on ne le supposerait possible de la part du Maréchal.

Les chefs des gauches ont essayé de maintenir énergiquement leur ajournement du budget, ils ont exprimé leurs inquiétudes d'une dissolution probable après le vote du budget ou du moins d'une diminution considérable dans leur omnipotence.

Voilà le patriotisme des vainqueurs du 13 décembre! La chose publique pour ces républicains est toujours sacrifiée à leurs intérêts privés! Pour le maintien de leur tyrannie, ils sacrifieraient tout l'avenir de la France, ils brûleraient le palais de l'Exposition, ils jetteraient à l'eau toutes les alliances, ils réduiraient notre malheureux pays au rang de troisième puissance.

Comment se dénouera cette crise? C'est à l'énergie du Maréchal qu'il faut le demander.

ADRIEN DE LA VALETTE.

### Chronique générale.

La Chambre a voté les deux articles du projet de réforme télégraphique. Désormais, le prix d'une dépêche sera, pour toute la France, de cinq centimes par mot.

Toutefois, il ne pourra être perçu, pour un télégramme, moins de 50 centimes.

La droite, par l'intermédiaire de M. le baron Eschassériaux, de M. Jolibois, et de M. Laroche-Joubert, a soutenu un amendement tendant à restreindre à la taxe de 2 centimes 1/2 par mot, le prix des dépêches intradépartementales, c'est-à-dire échangées dans l'intérieur d'un département.

L'effet de la loi votée sera d'augmenter le prix de ces derniers télégrammes, puisque le nombre de mots qu'ils contiennent est de

rendu Pierre habile aux mensonges.

— Je viens de prendre ma leçon de musique, répondit-il.

— C'est faux! s'écria le quincailleur.

Et le saisissant au collet d'une main, tandis que de l'autre il lui montrait la lettre qu'il venait de recevoir :

— Regarde, dit-il, drôle, ce qu'on m'apprend sur ton compte; depuis un mois ton maître ne t'a point vu, et l'on m'écrit que tu veux te faire comédien.

Rouvière fut forcé d'avouer que cela était vrai.

— Pierre, reprit alors le marchand, j'ai été indulgent avec toi autant que je l'ai pu, mais je t'avais averti que cet essai était le dernier. Tu veux te faire baladin par paresse, soit, mais rappelle-toi bien que tu n'as plus d'oncle ici; te voilà arrivé tout à l'heure à l'âge d'homme sans avoir d'état... tu subiras les conséquences de ta lâcheté... Sois maudit! et va-t'en.

En parlant ainsi, François Godard, furieux, poussa rudement son neveu dans la rue, et referma la porte sur lui.

Le premier mouvement de Rouvière fut la colère.

— Eh bien, dit-il, puisqu'on me chasse, je ne reviendrai plus.

Et il prit sa course vers le théâtre comme s'il eût craint d'être rappelé.

(A suivre.)

quatorze en moyenne, selon le sous-secrétaire d'Etat aux finances, de dix-neuf s'il faut en croire M. Eschassériaux.

En prenant pour base le chiffre minimum, on trouve qu'une dépêche intradépartementale coûtera, le plus souvent, 70 cent. au lieu de 60 cent., prix actuel. Et encore, a-t-on le droit de télégraphier 20 mots avec la taxe présente.

M. le sous-secrétaire d'Etat aux finances a combattu l'amendement des droites, en alléguant que l'Etat n'avait pas plus de frais pour les dépêches intradépartementales que pour les dépêches interdépartementales, et que, si l'on réduisait à 25 cent. le minimum de taxe des premières, l'Etat serait en perte. La majorité a été de cet avis, et le vote de quelques chapitres du budget de la justice a fait suite à la question des télégraphes.

Rien assurément ne pouvait plus nuire aux intérêts français que de jeter de nouvelles semences de division et d'anarchie dans le Gouvernement, au milieu des complications européennes qui naissent de la guerre d'Orient et à la veille de cette grande Exposition qui devrait unir tous les Français dans une pensée commune, dans une concorde au moins apparente sinon réelle. Devant ces deux grands événements contemporains, il n'y a que les ennemis de la France qui puissent la troubler par des schismes politiques, par des saturnales parlementaires ou par des crises ministérielles. Refuser le budget dans les circonstances où nous sommes, ce serait se déclarer ouvertement les alliés ou les instruments de la Prusse qui, seule d'entre les nations, a refusé de participer à notre Congrès pacifique de 1878.

Et c'est à cette ennemie héréditaire que M. de Saint-Vallier, ambassadeur de France en Allemagne, a, dans un discours que nous ne lui envions pas, porté l'hommage de ses vieilles sympathies! Il est vrai que M. de Saint-Vallier pactise avec les radicaux, ce qui explique parfaitement sa tendre affection pour la Prusse.

Ce vieil ami de la Prusse arrive à Berlin sous de tristes auspices, car il paraît que M. de Bismark est sérieusement malade. Les préoccupations, les soucis de sa politique envahissante et toujours ténébreuse ont tellement surexcité le cerveau fatigué du vice-empereur d'Allemagne que sa retraite à Varzin n'est plus une feinte, mais une nécessité, et que tout annonce qu'un congé absolu lui sera imposé par les soins de sa santé.

### L'ÈRE DE PROSPÉRITÉ.

Nous constatons, il y a quelques jours, dit le *Moniteur*, que la situation du commerce, au lieu de s'améliorer, allait en s'aggravant.

Les journaux de la gauche sont obligés de le reconnaître eux-mêmes, et ils s'efforcent de prouver que la politique intérieure n'y est absolument pour rien. Le trouble économique, disent-ils, n'est pas particulier à la France; il tient à des causes accidentelles auxquelles nous sommes étrangers.

Ces mêmes journaux s'irritent contre ce qu'ils appellent « les feuilles ennemies du repos public » et les accusent d'un injuste esprit de parti, quand ils osent dire que les agissements de la Chambre des députés pourraient bien ne pas être étrangers à la stagnation des affaires.

Tout cela serait très-bien, si les journaux de la gauche n'avaient pas, avant le 13 décembre, déclaré sur tous les tons que la politique du maréchal de Mac-Mahon était l'unique cause des souffrances du commerce, et que la prospérité renaitrait aussitôt que la majorité de la Chambre des députés aurait un ministère de son goût.

Nous reprochions alors à ces journaux leur injuste esprit de parti; nous leur disions déjà que le trouble économique tenait à des causes générales dont les autres pays se plaignaient comme nous, et qu'il n'était pas le résultat de la politique antérieure. Ils répandaient et faisaient répandre, dans de nombreuses pétitions, que le pays souffrait parce que le Maréchal le voulait bien, et parce qu'il refusait de donner satisfaction au pays.

En prétendant ainsi que la prospérité dépendait uniquement de la politique, les radicaux n'ont pas autorisé pleinement leurs adversaires à dire aujourd'hui que ce qui s'est passé depuis le 14 décembre n'a

pas été de nature à rendre au pays la confiance nécessaire à la reprise des affaires?

Voici un nouveau signe de la venue de la fameuse ère de prospérité républicaine solennellement annoncée. Nous le trouvons dans une correspondance adressée de Beauvevoir à l'*Avenir de l'Aisne*.

D'après les indications fournies à ce journal, une des plus importantes maisons de fabrication de mousselines brochées, dont le chef est l'un des signataires de la fameuse pétition des commerçants contre le 16 mai, s'appête à réduire le prix des façons de un, deux et trois centimes par mètre, suivant les qualités.

Ce qui aggrave les choses, c'est qu'une mesure semblable a déjà été prise, depuis le 14 décembre, par cette même maison, dont les ouvriers doivent être fort peu charmés de la façon dont se manifeste le bien-être qui leur a été promis.

On lit dans le *Moniteur des Soies* de Lyon :

« Le calme est toujours la note dominante.

» Il n'y aurait aucun avantage à pallier la situation : l'heure n'est pas aux transactions et chacun se tient sur la plus grande réserve.

» Ceux qui ont entre les mains la matière nécessaire à leurs pressants besoins ne songent nullement à augmenter leurs approvisionnements; ceux qui, moins bien partagés, seraient tentés d'acheter, s'arrêtent hésitants, dans la crainte du lendemain, et ne se décident qu'au dernier moment.

» La faille noire, les articles de couleur et nouveauté conservent toujours un passable courant d'affaires, sans cependant atteindre à l'activité.

» En résumé, le marché vit dans l'attente journalière de la tournure que prendront les événements politiques.

» C'est ainsi que les affaires prennent ce fameux « essor de prospérité » que les satisfaits du 13 décembre avaient si bruyamment annoncé au pays.

On lit dans le *Bien public* :

« M. le garde des sceaux a invité les chefs des parquets à faire surveiller de près l'organisation des comités de contre-enquête qui se forment dans plusieurs départements soumis à l'enquête électorale. »

Les républicains ont donc bien peur que la lumière se fasse, pour qu'ils emploient de pareils moyens d'intimidation?... Ah! si le gouvernement du 16 mai avait agi ainsi à l'égard du fameux comité des jurisconsultes, les journaux rouges n'auraient pas eu assez de colonnes pour protester!

On lit dans le *Mont-Blanc* :

« Les vingt et un élèves du lycée de Chambéry qui ont été chassés après la manifestation qui a eu lieu, il y a quelques jours, dans ce lycée, ont écrit à M. Gambetta, et, par son intervention, ces élèves viennent d'être réintégrés. »

On peut dès maintenant se faire une idée de ce que deviendra désormais la discipline dans les lycées et collèges de l'Etat. C'est donc à la magistrature seule qu'on veut imposer la discipline dont nos nouveaux maîtres ne veulent plus ni dans les collèges, ni dans l'armée.

Nous trouvons les lignes suivantes dans la *Petite République française* :

« La République ne sera inébranlable-ment assise que quand l'instruction laïque sera également partagée entre les garçons et les filles. C'est à nos conseils généraux et municipaux qu'il appartient de hâter l'accomplissement de cette réforme. »

Décidément l'idée de Dieu gêne horriblement l'affermissement de la République en France. Tant qu'on n'enlèvera pas de l'instruction toute idée religieuse, il sera impossible de voir les principes républicains prendre racine chez nous. Il en serait de ces principes comme des fameux arbres de la liberté, qui séchaient sur pied.

Le Peuple est plus explicite : il n'y va pas, lui, par trente-six chemins, comme l'on dit vulgairement :

« Nous voulons surtout, dit-il, la France délivrée des prêtres, *liberata à malo*. »

Envoyé à M. le ministre des cultes.

### AFFAIRES D'ORIENT.

Nous n'avons jamais caché les inquiétudes que nous inspirait cette question d'Orient, les méfiances que nous gardions à l'endroit de la Russie, ou plutôt de l'Allemagne, dont la main se retrouve dans tous ces événements.

L'Agence russe nous transmet les deux dépêches suivantes, sur lesquelles nous appelons l'attention de nos lecteurs :

« Saint-Petersbourg, 4 février.

» Hier, l'empereur, passant en revue le régiment de Vibourg, a adressé aux soldats les paroles suivantes :

» Je vous félicite en vous confirmant la nouvelle de l'armistice, dont nous devons les conditions satisfaisantes à nos braves troupes, qui prouvent que rien ne leur est impossible.

» Toutefois, cet armistice est loin d'être la fin.

» Nous devons nous tenir prêts jusqu'à ce que nous obtenions une paix durable et digne de la Russie.

» Que Dieu nous assiste ! »

« Saint-Petersbourg, 4 février.

» L'Agence russe dit qu'ici on applaudit à la paix, si elle est honorable et durable.

» La sanction européenne ne peut que la consolider; mais si le but de la Conférence était de la réduire à un minimum impossible, la nation russe serait prête à tout plutôt qu'à s'y soumettre. »

« CET ARMISTICE EST LOIN D'ÊTRE LA FIN. » a dit nettement le czar en pleine revue de ses troupes, au milieu de sa capitale, au moment même où les hostilités sont suspendues. Il y a dans ces paroles fort claires, qui ne se prêtent à aucune équivoque, une affirmation dont la gravité n'échappera à personne. A la veille d'une conférence, c'est un avertissement donné à l'Europe que la Russie n'entend rien rabattre de ses prétentions; c'est plus encore, c'est une véritable menace, au cas où les puissances voudraient discuter les conditions de la Russie et les « réduire à un minimum ». Jamais langage de souverain n'a été plus net, mais aussi plus hautain; et l'on se demande maintenant à quoi peut servir une conférence qui ne doit rien discuter, mais qui doit accepter en silence les conditions du vainqueur?

C'est le jour même où les invitations partent de Vienne pour la réunion du Congrès, qu'est prononcé à Saint-Petersbourg ce mot si grave : « L'armistice est loin d'être la fin ! » comme si cette heure avait été choisie pour faire échouer les projets pacifiques.

Ce mot éveille pour nous de douloureux souvenirs : il nous rappelle l'attitude de l'Allemagne en 1871, écartant des négociations tous les cabinets européens qui pouvaient offrir leur médiation entre la France et ses vainqueurs. Le czar imite aujourd'hui son oncle, l'empereur Guillaume; nous retrouvons dans son langage altier à ses soldats l'influence occulte de M. de Bismark.

Tout devient clair à cette heure. L'armistice n'a eu pour but que de remettre le quadrilatère aux mains de la Russie, de rendre cette puissance la maîtresse absolue de la Turquie d'Europe, de réduire le sultan et ses débris d'armée à la possession de Constantinople où ils sont acculés; — et c'est dans ces conditions que va s'ouvrir la Conférence!

Que vont faire à Vienne les diplomates européens?

S'ils se réunissent, n'auront-ils qu'à ratifier purement et simplement le programme de la Russie, c'est-à-dire à reconnaître sa suprématie en Orient, comme l'Allemagne a la suprématie en Occident? — Alors il n'y a plus d'équilibre européen, il n'y a même plus d'Europe, et toutes les autres puissances devront s'effacer avant peu devant les deux colosses qui domineront le monde.

Si les plénipotentiaires veulent discuter les conditions de la Russie, les « réduire à un minimum », faire valoir, enfin, les intérêts particuliers de chaque puissance, ils vont se heurter aux prétentions du czar qui semble

peu disposé à rien rabattre de ses conditions, et qui, en prévision des justes exigences de l'Europe, déclare hautement que « l'armistice n'est pas la fin. » — Alors c'est donc une lutte générale qui doit en sortir !

Les inquiétudes que nous avons souvent témoignées ne sont, hélas ! que trop justifiées à cette heure. Nous avons toujours exprimé notre sincère désir de voir rétablir la paix, sans rien cacher des tristes pressentiments que nous inspiraient la crise orientale et plus encore les plans mystérieux de l'Allemagne qui a tout mené. Aujourd'hui, nous n'avons rien à faire. L'Europe est à la veille de graves événements. Berlin fera valoir sans doute ses prétentions en même temps que la Russie; Berlin voudra des compensations pour achever le grand empire allemand.

Si la diplomatie européenne peut conjurer le danger, il faut qu'elle se hâte; il faut que les puissances réunies à Vienne trouvent une solution qui empêche, s'il est temps encore, le conflit oriental de dégénérer en une lutte générale.

Mais nous ne pouvons nous défendre de souvenirs pénibles, à cette idée de Conférence. On a proposé bien des congrès avant de commencer la guerre; et ces congrès ont échoué avant même de se réunir. Pour qu'un congrès soit possible, pour qu'il puisse aboutir à un règlement définitif, il faut que chacun soit bien décidé d'avance à transiger et à respecter les intérêts de son voisin. — S'il en est autrement, que peut-il faire? Que peut-on en espérer aujourd'hui, quand, au moment de sa convocation, le czar vient dire à l'Europe: « L'armistice est loin d'être la fin ! » ?

#### SITUATION CRITIQUE DE L'ANGLETERRE.

Les préliminaires de la paix sont signés et on est moins tranquille que jamais à Londres.

D'abord on prétend que la question hellénique a été habilement ménagée par le comte de Beaconsfield pour amener un conflit entre Slaves et Grecs dont il compte profiter avec ou sans le consentement du sultan, et qui lui servira toujours au prochain congrès pour exercer l'influence excessivement compromise de la Grande-Bretagne sur le sultan. C'est un croquemitaine que lord Beaconsfield a cru trouver pour empêcher Abdul-Hamid de se précipiter dans les bras du czar et pour engager Alexandre II à lui faire des concessions très larges afin de ne pas s'exposer à d'immenses complications en Europe.

Tout est encore une fois rompu avec l'Autriche, celle-ci s'étant carrément refusée à identifier sa politique avec celle de la Grande-Bretagne et préférant ses intérêts à une alliance dans l'efficacité de laquelle personne ne croit à Vienne. On n'a plus confiance dans M. de Bismarck.

L'Angleterre est donc complètement isolée, ce qui assure le triomphe du prince Gortschakoff en Europe, en Asie et... en Afrique — nos continents — car personne n'ignore à Londres que deux généraux russes sont à Alexandrie et qu'ils ont eu plusieurs entrevues avec le khédive, l'engageant à déclarer qu'il ne pourrait remplir les engagements qui lui étaient imposés par M. Gortschen.

ALLEMAGNE. — On télégraphie de Berlin, 6 février:

L'ouverture de la session du Parlement allemand a eu lieu aujourd'hui. Le passage du discours de l'empereur qui concerne les relations de l'Allemagne avec les puissances étrangères est ainsi conçu:

« J'espère qu'une paix prochaine mettra en pratique le principe exprimé à la Conférence de Constantinople, et en assurera l'application d'une manière durable.

« La part relativement minime que l'Allemagne prend aux affaires d'Orient a permis à mon gouvernement de contribuer d'une façon désintéressée à amener une entente des puissances, concernant les garanties que l'on doit se procurer tant contre le retour des complications survenues en Orient que dans l'intérêt des populations chrétiennes de ces contrées.

« Les efforts de ma politique ont déjà eu pour résultat de contribuer pour une grande part à maintenir la paix entre les puissances européennes et à mettre l'Allemagne en état de conserver avec toutes ces puissances des relations non-seulement pacifiques, mais aussi tout à fait amicales. »

### Chronique militaire.

Le ministre de la guerre a fixé à 236 le nombre des élèves à admettre cette année à l'École polytechnique, à la suite du concours de 1878. En ce qui touche l'École spéciale militaire, le ministre a fixé à 370 le nombre des élèves à admettre à cette École, à la suite du concours de cette année.

Par décision de M. le ministre de la guerre, des cours pratiques seront ouverts pour les officiers de l'armée territoriale dans les différents corps de l'armée active, à partir du 1<sup>er</sup> avril jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet prochain.

### Chronique Locale et de l'Ouest.

#### Cour d'Assises de Maine-et-Loire.

Audience du 4 février.

Adolphe Tenneguain, âgé de 25 ans, est né le 13 décembre 1852 à Brain-sur-Allonnes, vaurien de la pire espèce. C'est un M. Alphonse de la plus belle eau. Il demeure à Nantes et est prévenu de vol qualifié au presbytère de Brain-sur-Allonnes.

Voici le récit des faits:

Le 26 août 1877, M. le curé de Brain-sur-Allonnes quitta le presbytère vers dix heures et demie et se rendit à l'église pour célébrer l'office. Lorsqu'il revint, il constata qu'un malfaiteur s'était introduit dans le presbytère et s'était emparé, dans une armoire de sa bibliothèque, d'une petite caisse dans laquelle il déposait l'argent de la fabrique. Cette caisse fut trouvée sous un hangar, elle était brisée; une somme de 360 fr. environ, composée en majeure partie de pièces de 1 fr. et de 2 fr., avait été enlevée.

À côté de cette caisse, on ramassa une bouteille que le voleur y avait évidemment oubliée dans sa précipitation. Pour entrer dans la cour qui entoure le presbytère, le voleur avait soulevé avec une pelle une porte qui sépare cette cour des champs voisins; le verrou avait cédé facilement. Le malfaiteur força alors, à l'aide d'un ciseau, le contrevent d'une fenêtre, brisa une vitre, escalada le mur d'appui, et, montant dans la bibliothèque, s'empara de la caisse que M. le curé avait cependant dissimulée avec soin derrière des vêtements, et prit la fuite.

La nouvelle du vol se répandit promptement, et on apprit bientôt que Tenneguain était venu à Brain le 26 août, et qu'il avait laissé voir son portefeuille renfermant une quantité considérable de pièces de 1 et 2 fr. Il fut, en outre, établi que la veille, 25 août, il achetait la bouteille trouvée dans la cour du presbytère.

Tenneguain fut arrêté à Nantes le 14 novembre; il a invoqué un alibi, soutenant que le jour du vol il était à Nantes et n'était venu dans l'arrondissement de Saumur que le 2 septembre. Confronté avec les témoins, il reçoit un démenti formel, et ceux mêmes à la déclaration desquels il avait fait appel ne confirment pas ses allégations.

Tenneguain a été condamné le 4 octobre 1876, par le tribunal correctionnel de Saumur, à cinq mois d'emprisonnement pour tentative de vol. Il avait été surpris en flagrant délit, fouillant dans une armoire; l'arrivée du propriétaire l'empêcha de consommer le vol.

Lors de sa libération, il s'associa à une fille de mœurs dépravées, dont il reconnaît sans hésiter avoir exploité la prostitution. Ils se rendirent à Nantes, et, le 4 septembre, se faisant passer pour un propriétaire d'Angers désireux de venir quelquefois chasser dans les environs, Tenneguain loua une maison pour un prix annuel de 300 fr. Il paya d'avance le premier semestre et remit 150 fr. en pièces de 1 fr. Il loua ensuite des meubles et se livra à des dépenses qu'il ne peut expliquer, même avec les produits du libertinage de sa maîtresse. Invité à faire connaître d'où lui provenait la somme de 150 fr. qui lui servait à payer son loyer, Tenneguain a imaginé plusieurs systèmes contradictoires, que ne peut pas même soutenir la fille qui l'entretient.

Malgré la défense de M<sup>e</sup> Lelong, le Jury se montre à bon droit sévère pour un pareil personnage: Tenneguain est reconnu coupable sans circonstances atténuantes, et la Cour le condamne à six années de travaux forcés et vingt ans de surveillance.

(Journal de Maine-et-Loire.)

#### TOURS.

Le sieur Guillou, âgé de 60 ans, garde ligne à la Compagnie d'Orléans, a été écrasé avant-hier par une machine en manœuvre.

Cet homme nettoyait une aiguille et était baissé; il n'a probablement pas entendu la machine à laquelle il tournait le dos.

Le côté gauche de la poitrine a été complètement broyé. Ce malheureux est mort quelques minutes après l'accident.

#### LAVAL.

On lit dans l'Indépendant, de Laval:

« Le bruit s'est répandu dans notre ville qu'une petite fille de 12 ans, après avoir subi les derniers outrages, a été assassinée au moulin du Bas-Coudray, commune de Saint-Isle.

» On nous annonce que le coupable, âgé de 22 ans, farinier du moulin, est arrêté, et qu'il a été écroué à la prison de Laval. »

#### NANTES.

Dimanche soir, un militaire se trouvait dans la buvette de la Mayenne, rue des Halles, en compagnie d'un jeune homme qu'il avait invité à boire avec lui. Lorsqu'il s'agit de payer les consommations, le militaire s'y refusa et répondit aux observations du jeune homme en le menaçant de le tuer d'un coup de couteau. Celui-ci s'esquiva au plus vite, de peur qu'il ne mit sa menace à exécution.

Non-seulement ce militaire, qui était ivre, refusa de payer, mais il chercha à s'emparer d'une bouteille d'eau-de-vie qui était sur le comptoir. La maîtresse de l'établissement ayant voulu l'en empêcher, il réussit à prendre la bouteille, la brisa sur la tête de cette femme et prit la fuite aussitôt.

Arrêté sur le quai Penthivère, il déclara se nommer Rocher (Jules), soldat au 109<sup>e</sup> de ligne, en garnison à Chaumont. Il avait obtenu une permission de vingt jours et se trouvait dans sa famille qui habite Nantes.

La veuve Loyer était tombée évanouie et les médecins eurent beaucoup de peine à arrêter l'hémorragie déterminée par la violence et la nature du coup qu'elle avait reçu.

Traduit avant-hier en police correctionnelle, Rocher, en raison de ses mauvais antécédents, a été condamné à 3 mois de prison pour coups et blessures, et à 5 francs d'amende pour ivresse. (Espérance du peuple.)

Le capitaine Boyton. — Les journaux de Madrid publient une lettre du capitaine Boyton, datée du village de Montalvan, disant qu'il n'a jamais parcouru un fleuve plus difficile et plus dangereux que le Tage, à cause des cascades qui le coupent et de son cours qui est des plus irréguliers. Il ajoute que, malgré les grandes difficultés à vaincre, il arrivera quand même à Lisbonne.

### Faits divers.

Un grave accident a eu lieu dimanche soir à Calais. Pendant la représentation du Cirque, un individu resté inconnu s'est mis à crier: Au feu! Une panique générale s'en est suivie et tout le monde s'est précipité aux portes. Dix personnes ont été tuées et un grand nombre de blessés ont dû être transportés à leur domicile.

Le préfet et le parquet de Boulogne ont immédiatement ouvert une enquête.

Les funérailles des victimes ont eu lieu mercredi, aux frais des deux villes de Calais et de Saint-Pierre-les-Calais.

Nous empruntons au journal le Pas-de-Calais les détails suivants:

« Au plus fort de la panique, des gradins se sont écroulés, ensevelissant ceux qu'ils portaient, au milieu de clameurs affolées et de cris déchirants.

» Chose triste à dire: pendant cette horrible mêlée, il s'est rencontré de cyniques gradins qui ont fait main-basse sur les bijoux, les boucles d'oreilles, les montres, etc., etc.

» Parmi les personnes qui se sont distinguées, on cite les deux gendarmes de service qui ont réussi, grâce à leur énergie, à sauver plusieurs personnes. »

Un affreux accident est arrivé au Petit-Courcelles (Seine).

Une blanchisseuse, atteinte d'une rage de dents, eut l'idée de mettre sur la dent malade de l'eau seconde placée sur de l'éponge.

Mais, le liquide lui brûlant la bouche, elle eut une contraction musculaire qui lui fit avaler le morceau.

Aussitôt, poussant un cri effroyable, elle se roula à terre dans des souffrances sans nom.

On courut chercher un médecin, mais, au moment où il arrivait, la malheureuse venait de rendre le dernier soupir.

Voici quelques renseignements sur la grande cascade du Trocadéro:

Elle ne coûtera guère moins de 650,000 francs; mais ce sera un chef-d'œuvre de goût et d'art qui restera. On dira désormais la cascade du Trocadéro comme on dit la cascade de Saint-Cloud, de Chantilly, du bois de Boulogne. Les eaux joueront au Trocadéro les dimanches et les jours fériés, comme jouent les eaux de Versailles, de Fontainebleau et de Saint-Cloud.

Cette cascade parisienne aura son point de départ sous le centre de la colonnade de cette retonde avancée qui dominera le Trocadéro.

Une nappe d'eau haute et large de plusieurs mètres émergera de l'entre-colonnement et, de gradin en gradin, se déversera dans un vaste bassin à margelles arrondies et brisées.

L'eau sera conduite de là vers le Champ de Mars, où elle sera sans doute utilisée pour le service d'arrosage.

De chaque côté de la cascade seront écheonnés des jets d'eau variés, comme on en voit à Saint-Cloud et dans l'allée des Marmousets, à Versailles.

Nous avons déjà parlé plusieurs fois d'une bande de malfaiteurs qui coupent les poteaux télégraphiques sur la ligne de Genève et placent des obstacles sur la voie pour faire dérailler les trains.

La semaine dernière, l'inspecteur principal recevait une lettre dans laquelle on l'invitait, pour faire cesser les déprédations, à déposer 40,000 francs à un endroit désigné. La somme fut déposée, mais une surveillance fut exercée aux alentours; les malfaiteurs le pressentirent sans doute, car ils ne parurent pas. Mais le lendemain, nouvelle lettre dans laquelle ils se plaignaient du guet-apens qu'on leur avait tendu et portaient de dix à vingt-cinq mille la somme exigée.

Des agents habiles ont été expédiés de Paris pour tâcher de trouver la trace de ces misérables qui, pour donner signe d'existence, continuent à couper de loin en loin des poteaux télégraphiques.

### Dernières Nouvelles.

Au moment de mettre sous presse, lisons-nous dans les Tablettes d'un Spectateur, une grave nouvelle vient de nous être communiquée.

Le gouvernement des États-Unis demanderait aux puissances d'assister au congrès, considérant la question des Dardanelles comme une question internationale à laquelle toutes les puissances maritimes sont intéressées, aussi bien que les signataires du traité de Paris.

La Défense a reçu de son correspondant de Vienne la dépêche suivante:

« 6 février.

» Les adhésions de toutes les puissances sont arrivées. On attend incessamment celle de la Russie.

» Aussitôt qu'elle sera arrivée, la conférence sera convoquée pour le 20 du mois courant. »

L'état du roi Humbert est toujours inquiétant; malgré les nouvelles rassurantes que l'on fait circuler, nous sommes obligés de confirmer notre information d'hier.

La maladie du nouveau roi d'Italie s'est encore aggravée.

